

## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Nombre de membres	12		
Présents	7		
En exercice	12		
Qui ont pris part à la délibération	8		
Date de convocation du conseil municipal	31 décembre 2022		
Secrétaire de séance	François PINSON		
	Membres présents	Membres absents	Représenté par
Jacques Fabre	X		
Chantal Malaquin	X		
Sandra Mazzoni	X		
François Pinson	X		
Frédéric Caron	X		
Anne Philippo		X	
Barbara Dufossé		X	
Patrice Duval	X		
Laurent Huet	X		
Evelyne Laffargue Moreno		X	
Raymonde Lenfant		X	Jacques FABRE
Marie Odile van Oudheusden		X	

L'an deux mil vingt-trois, le 5 janvier, à vingt heures et quinze minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jacques FABRE, Maire.

### Délibération n° 10-2023

Objet : Tarifs de location de la salle multifonctions

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A l'unanimité de ses membres présents décide de fixer le prix de la location de la salle à :

- 500 euros pour les Mortifontains,
- 990 euros pour les extérieurs.

Toute sous location verra l'exclusion de la possibilité de location pour une période de 5 ans.

Trois chèques de caution seront demandés :

- 400 euros, non restitués si le tri des poubelles n'est pas fait,
- 400 euros, non restitués si le ménage n'est pas fait,
- 2500 euros, non restitués en cas de dégradations

Le conseil municipal donne mandat à M. le maire pour fixer un prix de location de la salle spécifique à chaque évènement en fonction de son intérêt pour l'animation de la commune.

Fait et délibéré à 7 voix pour et une voix contre, les jours, mois et an susdits. Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Jacques FABRE

